

République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE
Canton de Montaigu
(85500- Vendée)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 11 Décembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le onze décembre, à 20 H 00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 6 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents :	Mrs RONDEAU Landry, ROBERT Sylvain, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, MORISSET Mary, OUVRARD Elise, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simon, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique
Absent excusé	Mr VITALI Yannick
Pouvoir	Mr VITALI Yannick à Mr RONDEAU Landry
Secrétaire de séance	Mr POUPET Dominique

N° 11-12-2023-09 – DECISION MODIFICATIVE – BUDGET PRINCIPAL ANNEE 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative budgétaire suivante sur le budget principal de l'année 2023 :

Objet	Article	Dépenses	Recettes
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Virement à la section d'investissement	023	-25 000.00	
Subventions au budget annexe	6573641	25 000.00	
Dégrèvement de TPFNB Jeunes Agricult.	739111	1 000.00	
Revenus des immeubles	752		1 000.00
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Terrains nus	2111-16	25 000.00	
Immobilisations corporelles en cours	231-36	-27 000.00	
Immobilisations corporelles en cours	231	2 000.00	
Créances sur autres ets. publics	27638	-25 000.00	
Virement de la section de fonctionnement	021		-25 000.00
TOTAL GENERAL		-24 000.00	-24.000.00

Date de publication
12/12/2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Landry RONDEAU

